

L e t t r e

Lettre d'information mensuelle de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Pays d'Arles




Chambre
de Commerce
et d'Industrie
du Pays d'Arles

Sommaire

Le dossier du mois

OPÉRATION SÉCURITÉ INFORMATIQUE



Industrie

DES ROBOTS DANS LES ALPILLES



Formation

AGEFICE :
800 € POUR FINANCER VOTRE FORMATION

Entreprise

ENTREPRENDRE EN PAYS D'ARLES



Tout savoir

AGENDA, REPÈRES, PERMANENCES



Éditorial

Les professionnels des secteurs du tourisme, de l'hôtellerie, de la restauration et de l'accueil s'engagent de plus en plus dans des démarches environnementales. Ils leur faut cependant trouver les écoproduits et les solutions environnementales adaptés à leurs besoins et exigences spécifiques.

Pour répondre à cette attente, la Chambre de Commerce et d'Industrie du Pays d'Arles, en partenariat avec le cabinet François Tourisme Consultants, spécialisé dans le service aux entreprises du secteur tourisme, et avec le soutien de la Région et de l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) ont créé le Forum/Salon ECORISMO, qui se déroulera au Palais des Congrès d'Arles les 13 et 14 mars prochain.

ECORISMO est le premier forum salon national des écoproduits et des solutions environnementales qui s'adresse aux professionnels du tourisme. L'ensemble de ce secteur est de plus en plus entreprenant en matière de démarche environnementale. L'écotourisme ou le tourisme vert tend à se développer. La démarche environnementale est indéniablement un critère qui permet de capter la clientèle de plus en plus sensibilisée à la protection de l'environnement. Car l'environnement est aujourd'hui devenu un enjeu sociétal et économique. L'objectif de ce salon est d'apporter des solutions environnementales, de présenter des écoproduits, de faciliter l'accès à ce qu'on pourrait nommer "l'offre verte".

Ce salon, réunira des fournisseurs d'écoproduits, des sociétés de services et proposera aussi des conférences et des tables rondes. Thèmes abordés : les économies d'énergies, les économies d'eau, les labels environnementaux, les constructions écologiques, le traitement des déchets, les produits de meilleure qualité environnementale, les aides au développement dans le respect de l'environnement, ...

En attendant de vous accueillir au Palais des Congrès les 13 et 14 mars prochain, le site internet d'Ecorismo www.ecorismo.com vous apportera toutes les informations utiles.

Luc AGOSTINIMembre du bureau de la CCI du Pays d'Arles
Délégué au tourisme, à l'hôtellerie et à l'environnement.



OPÉRATION SÉCURITÉ INFORMATIQUE

La CCI du Pays d'Arles, avec l'aide de l'État, lance une grande opération "Sécurité Informatique" comportant des séances de sensibilisation et des pré-diagnostic en entreprise. Une première réunion est prévue le jeudi 22 février à la CCI du pays d'Arles.

OPÉRATION SÉCURITÉ INFORMATIQUE

L'interpénétration des économies, la concurrence accrue des entreprises dans le contexte de mondialisation, le développement des Technologies de l'Information et de la Communication, ont pour effet de créer un nouvel environnement avec de nouveaux risques pour les entreprises.

Combien de temps tolérerait-on une panne générale du système informatique ?

Les entreprises sont devenues extrêmement dépendantes de leur système d'information. Si le risque informatique est très bien pris en compte dans les grandes entreprises, les menaces sur le système d'information demeurent méconnues et particulièrement sous estimées dans la majorité des PME -PMI.

Les aspects techniques ne représentent qu'une des facettes de la sécurité et bien d'autres aspects sont à prendre en compte : juridiques, assurances, charte informatique, plan de reprise d'activité ...

L'an dernier déjà nous avons réalisé quelques séances d'information en partenariat avec le Conseil Régional. Cette année nous irons plus loin en proposant d'autres séances de sensibilisation ainsi que des pré-diagnostic du système informatique en entreprise.

- Les séances de sensibilisation sont avant tout destinées aux chefs d'entreprises et aux équipes administratives. L'objectif n'est surtout pas de parler technique mais bien de faire comprendre quels sont les enjeux de la sécurité informatique. Les prochaines séances de sensibilisation auront lieu les Jeudi 22 février et 31 mai à 8 h 30 à la CCI du Pays d'Arles (inscription obligatoire sur www.arles.cci.fr/ssi ou par téléphone au 04 90 99 08 48). Ne manquez pas cette occasion de comprendre simplement les enjeux de la sécurité des systèmes d'informations.

- Concernant les pré diagnostics, un prestataire de service se déplace dans l'entreprise, réalise son pré-diagnostic grâce à des interviews, en visitant l'entreprise et en se connectant sur quelques machines clés.

L'objectif est de remettre au chef d'entreprise un document :

- mettant en avant les « trous » de sécurité les plus importants du système d'information,
- listant des recommandations pour en réduire les faiblesses,
- pouvant éventuellement servir de base à la rédaction d'un cahier des charges pour une action extérieure plus complète.

L'intervention de l'État dans cette opération, permet à l'entreprise qui décide de faire réaliser un pré-diagnostic, de ne payer qu'une partie du coût réel de l'intervention du consultant, soit 250 € HT/entreprise.

Le nombre de places étant limité, nous invitons les entreprises déjà intéressées à se faire connaître auprès de :

Patrice Brie

Tél : 04 90 99 08 48

Site web : www.arles.cci.fr/ssi



DES ROBOTS DANS LES ALPILLES !

Installée depuis 6 ans dans le verger d'entreprises de Maussane-les-Alpilles, ALPILLES AUTOMATION conçoit et réalise des robots clés en mains.

En 2001, M. Claude Nougier contactait la Chambre de Commerce et d'Industrie du Pays d'Arles pour la recherche de locaux industriels. Après dix ans d'expérience professionnelle, il souhaitait créer sa propre entreprise.

Le service Prospection et Implantations Industrielles de la CCI du Pays d'Arles l'a accompagné dans sa recherche de local, et son choix s'est porté sur un bâtiment situé dans le verger d'entreprises de Maussane.

ALPILLES AUTOMATION a ainsi débuté son activité, avec 2 salariés en septembre 2001. L'activité de la société consiste à concevoir et réaliser des îlots robotisés complets, clés en main. Elle s'appuie, pour cela, sur ses quatre domaines de compétences que sont la Robotique, la Mécanique, l'Électrotechnique et l'Automatisme.

ALPILLES AUTOMATION diffuse à travers le monde des robots et des machines outils, et a pour clients des constructeurs automobiles, des industries pharmaceutiques ...

La CCI du Pays d'Arles l'a ensuite mise en contact avec la **SOFIREM** (groupe qui finance et accompagne la création et le développement des entreprises) qui est intervenue pour la création de 5 emplois. **ALPILLES AUTOMATION** emploie maintenant 12 salariés.

Contact : M. Claude Nougier
Tél. 04 90 54 24 00 - Fax 04 90 54 24 05
www.alpilles-automation.com





AGEFICE :

800 € POUR FINANCER VOTRE FORMATION

Vous êtes un chef d'entreprise non salarié inscrit uniquement au registre du commerce ? La cotisation de 0,15 % du plafond annuel de sécurité sociale à l'URSSAF vous donne droit, actuellement, à 800 € HT par an pour financer votre formation ou celle de votre conjoint collaborateur.

Conditions requises :

- être inscrit au registre de commerce.
- être dispensé de versement à l'URSSAF ou y contribuer en versant 47 euros pour le compte de l'Association de gestion du Financement de la Formation des Chefs d'Entreprise (AGEFICE).

Si vous le souhaitez, notre conseillère établira pour chaque projet de formation, un dossier de prise en charge, comprenant :

- votre attestation URSSAF justifiant du versement ou de la dispense de versement
- un extrait K'BIS
- un programme détaillé de la formation que vous allez suivre.
- un devis de cette formation, en précisant les dates, nombre d'heures et le coût.

Un délai de 2 mois est nécessaire pour obtenir l'accord de prise en charge.

Contact Point Accueil AGEFICE sur Arles :
Claire Luperini
Chemin du Temple – Z.I Nord - 13200 ARLES
Tél : 04 90 99 46 13 – Fax : 04 90 93 91 09
e-mail : ageficepointaccueil@arles.cci.fr

L'Agence de la CCI du Pays d'Arles de Châteaurenard

Permanence le jeudi sur rendez-vous au
04 90 94 69 70 - Immeubles Les Halles 1 Avenue
Roger Salengro – 13160 Châteaurenard

Le Centre de Formation Continue de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Pays d'Arles peut vous proposer des formations dans différents domaines :

- Technologies de l'Information et de la Communication : bureautique, internet, PAO, DAO, CAO
- Centre d'Études des Langues : anglais, italien, allemand, espagnol, russe, arabe, français langue étrangère
- Sécurité Hygiène Qualité Environnement
- Gestion Droit Management
- Vente Communication

De nombreux modules de formation en inter-entreprises sont disponibles dans nos centres de formation à Arles et à Châteaurenard, le planning de ces formations est disponible sur notre site internet.

Des solutions sur mesure adaptées à vos besoins sont étudiées avec votre conseiller en formation :

- Claire Luperini pour les commerçants hôteliers restaurateurs du Pays d'Arles
- Marcelle Moutte pour les entreprises des cantons de Arles, Eyguières, Port Saint Louis du Rhône et Les Saintes Maries de la Mer
- Cathy Salas pour les entreprises des cantons de Châteaurenard, Orgon, Saint Rémy de Provence et Tarascon.

N'hésitez pas à nous contacter :
Tél : 04 90 99 46 00

e-mail : cfc@arles.cci.fr ou sur www.emploi-formation.arles.cci.fr



ENTREPRENDRE EN PAYS D'ARLES

Le pôle création-transmission d'entreprises de la CCI du Pays d'Arles : un point d'ancrage et de référence sur notre territoire pour tout porteur de projet !

Entreprendre en Pays d'Arles est un dispositif de la CCI du Pays d'Arles qui a pour vocation première de proposer, tant au créateur qu'au repreneur, un panel très large d'informations sur le thème de l'entreprise, mais aussi l'accompagnement indispensable à l'avancement de son projet.

Un partenariat institué en septembre 2003 avec la DDTEFP déléguée à la CCI du Pays d'Arles la remise des dossiers ACCRE (aide à la création et à la reprise d'entreprises se concrétisant par l'exonération des charges sociales la première année).

Quelques exemples :

- Réunions collectives d'informations portant sur les thèmes de la création et de la reprise d'entreprises, les **Matinées pour entreprendre** sont devenues une référence, passant d'environ 700 participants en 2000 à 1200 en 2006. Depuis juillet 2006, ces réunions sont co-animées par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Bouches-du-Rhône et la CCI du Pays d'Arles.

- La CCI du Pays d'Arles anime le réseau des partenaires et met en place des permanences gratuites mensuelles assurées par des professionnels qui permettent aux intéressés de bénéficier de conseils ciblés et avertis (experts-comptables, avocats, notaires, banquiers, caisse de retraite Organic, URSSAF, conseiller hôtellerie/restauration, ADIE, conseiller sur étude de marché, assureurs, l'association Cédant et Repreneurs d'Affaires).

Contact :
Pascale ULPAT
Tél. 04 90 99 08 38
e-mail : pulpat@arles.cci.fr

Les créateurs en réunion





AGENDA

Site Internet

www.provenceprestige.com

Total des connexions de l'année 2006 :

369455 internautes uniques pour 1 451 599 pages vues, soit + **66 % par rapport à 2005** : 245 522 internautes uniques pour 1 260 952 pages vues.

Bienvenu aux Baux de Provence !

La commune des Baux de Provence à réintégré l'association des **Chemins de Provence Prestige** avec le thème de la Pierre. Présente lors du dernier salon de **Provence Prestige**, l'office de Tourisme à valorisé sa commune autour de ce thème en proposant la découverte de la Cathédrale d'Images, des carrières et de leurs différentes reconversions.

Le site cheminsprovenceprestige.fr en ligne depuis le mois de novembre !

Le nouveau site Internet de l'association est en ligne depuis la fin du mois de novembre. Il offre aux visiteurs la possibilité de découvrir les communes adhérentes du Pays d'Arles par le biais de leur thème ou de la ville. Plus coloré et plus dynamique, il permet en un coup d'œil de connaître les actualités des communes et les prestataires. En 2006, l'association à cumulé plus de 43 000 connexions au site et recensé plus de 600 clients potentiels pour les prestataires et les communes adhérentes !

Contact : Sylvaine Audoin
Tél. 04 90 99 08 43

Report de l'obligation de télédéclarer et télépayer la TVA

La loi de finances pour 2006 (article 116) a introduit l'obligation de télédéclarer et télérégler la TVA (avec la procédure TéléTVA) à compter du 1^{er} janvier 2007 pour les entreprises dont le chiffre d'affaires de l'exercice précédent est compris entre 760 000 euros et 1,5 million d'euros. Les entreprises concernées par cette nouvelle obligation ont fait part de leurs difficultés pour la respecter dès le 1^{er} janvier 2007. La nouvelle échéance est fixée fin août 2007.

www.finances.gouv.fr/presse/communiqués/budget/c0701162.php

SUPINFOCOM

Le 14 mars, dans le cadre du FICN, la **soirée des Lionceaux** pour les films de SUPINFOCOM 2006 se déroulera à l'Église des Prêcheurs spécialement équipée pour la projection des films. Les meilleurs films projetés se verront remettre des prix.

Le 14 mars, à l'école SUPINFOCOM, la société **Realviz** animera toute la journée un atelier Capture de mouvement. L'après-midi, **Gilbert Dutertre de l'INA** retracera en image l'histoire de l'image de synthèse.

Journées Portes Ouvertes de l'école SUPINFOCOM, samedi 17 et dimanche 18 mars.

REPÈRES

Plafond de la sécurité sociale

2682 €/mois au 1^{er} janvier 2007

SMIC : 8,27 €/heure au 2 juillet 2006

Indice des prix (base 100 en 1998)

Décembre 2006 : 113,59

Décembre 2005 : 111,9

Coût de la construction

(uniquement pour le renouvellement des baux commerciaux)

3^{ème} trimestre 2006 : 1381

Variation annuelle en % : + 8,06 %

PERMANENCES

AGEFICE

Aide au montage du dossier de prise en charge pour la formation des chefs d'entreprises non salariés. Point accueil à la CCI du Pays d'Arles.

Claire Lupérini - Tél. : 04 90 99 46 13

Tous les jeudis matins, sur rendez-vous, à l'agence CCI-PA de Châteaurenard. Tél. : 04 90 94 69 70

ADIE (Association pour le Droit à l'Initiative Économique). De 14 h à 17 h, sur rendez-vous auprès de M^{me} Pauline Barriquault.

Tél. : 0 800 800 566. Prochaines permanences : jeudi 22 février et 8 mars.

Agents Généraux d'Assurance*

De 14 h à 17 h, sur rendez-vous. Prochaine permanence : jeudi 8 mars.

Avocats*

De 14 h à 17 h sur rendez-vous.

Prochaine permanence :

lundi 12 mars.

Banquiers*

De 9 h à 12 h sur rendez-vous.

Prochaines permanences :

mercredi 21 février et 21 mars.

Cédants et repreneurs d'affaires

De 9 h à 12 h, prendre rendez-vous auprès de M. Thenière. Tél. 06 98 16 03 70.

Permanence tous les mardis.

Étude de marché*

De 9 h à 12 h, sur rendez-vous. Prochaines permanences : vendredi 23 février et 30 mars.

Experts-comptables*

De 14 h à 17 h, sur rendez-vous.

Prochaines permanences :

lundi 26 février et 12 mars.

Hôtellerie et restauration*

Sur rendez-vous. Prochaine permanence :

jeudi 1^{er} mars.

Notaires*

De 14 h à 17 h, sur rendez-vous.

Prochaine permanence :

jeudi 8 mars.

Organic

De 9 h à 12 h, sans rendez-vous.

Prochaine permanence : 3^{ème} jeudi de chaque mois.

URSSAF

Permanence le deuxième mercredi du mois de 9 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 00 sans rendez-vous.

*** Pour ces permanences, prendre rendez-vous à la CCI-PA auprès du Pôle Création**

Tél. 04 90 99 08 14 / 69 - pulpat@arles.cci.fr

Préférez-vous recevoir **Votre Lettre** :

dans sa forme papier actuelle

par email avec de nombreux compléments d'informations

je ne souhaite plus recevoir **Votre Lettre**

Merci de communiquer votre réponse en appelant au 04 90 99 08 20 ou par email à ctrouche@arles.cci.fr